



CENTRE GOUVERNEMENTAL  
DE CYBERDÉFENSE

# SR-03(02)

Limitation des dommages

Juill. 2026



## Gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement

*Supply Chain Risk Management*

## SR-03(02) – Limitation des dommages (PbMM)

### Énoncés :

Employer les contrôles suivants pour limiter les dommages pouvant être causés par d'éventuels adversaires qui pourraient identifier et cibler la chaîne d'approvisionnement organisationnelle : [\[Affectation : contrôles définis par l'organisation\]](#).

**Responsable :** Aucun

### Discussion :

Les contrôles que l'on peut mettre en place pour réduire la probabilité que des adversaires arrivent à identifier et à cibler la chaîne d'approvisionnement consistent, notamment, à éviter d'acheter des configurations personnalisées ou non standard, à employer une liste de fournisseurs autorisés qui jouissent d'une réputation durable dans l'industrie, à respecter les calendriers de maintenance prédéterminés et à appliquer les mises à jour et les correctifs aux mécanismes de prestation, à tenir à jour un plan d'urgence en cas d'événement lié à la chaîne d'approvisionnement, à recourir à des mesures exceptionnelles en matière d'approvisionnement qui offrent des exclusions par rapport aux engagements et aux obligations, à utiliser des parcours de distribution diversifiés et à réduire le temps s'écoulant entre la décision d'acheter et la date de livraison.